



SCoT Rhône Provence Baronnie

Maillage en équipements et services

Phase 1 – Diagnostic du territoire

Sommaire

Partie 1. Analyse sociologique et des modes de vie Page 4

Partie 2. L'armature en équipements et services du territoire Page 14

Partie 3. L'enquête à destination des communes Page 28

Rappel des dix points clés à retenir

- La procédure d'élaboration du futur SCoT Rhône Provence Baronnies doit permettre de « **tenir compte et faire vivre les identités plurielles et différenciées** » des huit EPCI qui composent le territoire.
- En matière de gouvernance, il est souhaité que les EPCI puissent disposer des prérogatives et leviers d'action pour **assurer la déclinaison locale des orientations qui seront inscrites dans le SCoT** (ex. volet commerce).
- La procédure d'élaboration du futur SCoT implique une **démarche de co-construction** vis-à-vis des autres documents de planification territoriale (ex. Deux SRADDET seront en révision au cours de ces trois prochaines années, 3 ARS sont également concernées par la révision de leur carte de santé, etc.).
- Un travail de **concertation et pédagogie est à mener auprès des habitants** du territoire afin de familiariser ces derniers au SCoT, son futur contenu et ses finalités.
- L'échelle du **bassin de vie** est à préserver comme **échelon de référence** dans l'appréhension des dynamiques locales et leurs évolutions.
- Le territoire du SCoT se caractérise par une **sociologie plurielle** à prendre en compte dans les réflexions actuelles (génération Z, senior economy, renouvellement démographique, etc.). En témoigne, l'exemple des néoruraux en attente forte de lien social et recherche de cohésion.
- Avec **plus des deux tiers des communes du territoire qui comptabilisent moins de 1 000 habitants**, l'offre en services est confrontée à deux sujets majeurs pour demain : Quels sont les services essentiels à maintenir / proposer dans les communes ? Pour quel(s) service(s) les habitants se déplaceront-ils demain ? (commerces, services publics, etc.)
- « La **santé de demain** » constitue un sujet de préoccupation notable pour le futur SCoT, du fait d'une tendance au vieillissement démographique couplée au développement d'outils numériques (ex. expérimentation réalisée en matière de téléconsultation sur la commune de Buis-les-Baronnies).
- La **digitalisation des services** publics doit s'accompagner d'une vigilance accrue quant à la préservation du « droit d'accès ». Littéralement, il s'agit que les collectivités conservent un rôle de facilitateur en la matière, notamment auprès des publics les plus isolés / en difficulté.
- La thématique de la **mobilité et des déplacements** représente également un enjeu majeur pour le territoire, tant du point de vue du maillage global à l'échelle du SCoT (ex. déplacements domicile-travail), que des synergies entre communes voisines.

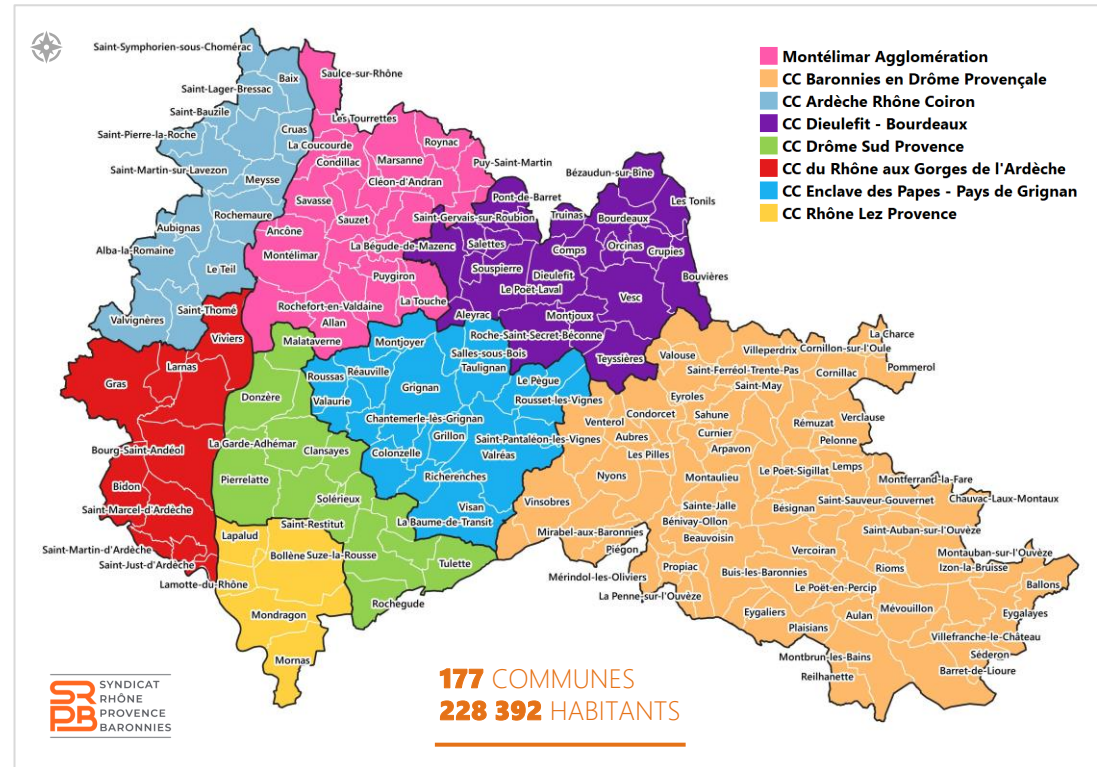


Phase 1

Analyse
sociologique et
des modes de vie

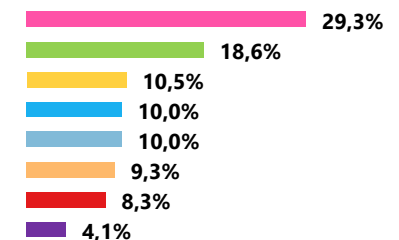
Un découpage du territoire en 8 EPCI distincts, parmi lesquels l'agglomération de Montélimar, qui représente à elle seule 29% des habitants du territoire.

- **Montélimar Agglomération :**
27 communes, 66 944 habitants
- **CC Baronnies en Drôme Provençale :**
67 communes, 21 127 habitants
- **CC Ardèche Rhône Coiron :**
15 communes, 22 808 habitants
- **CC Dieulefit - Bourdeaux :**
21 communes, 9 461 habitants
- **CC Drôme Sud Provence :**
14 communes, 42 442 habitants
- **CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche :** 9 communes, 18 914 habitants
- **CC Enclave des Papes – Pays de Grignan :** 19 communes, 22 800 habitants
- **CC Rhône Lez Provence :**
5 communes, 23 896 habitants



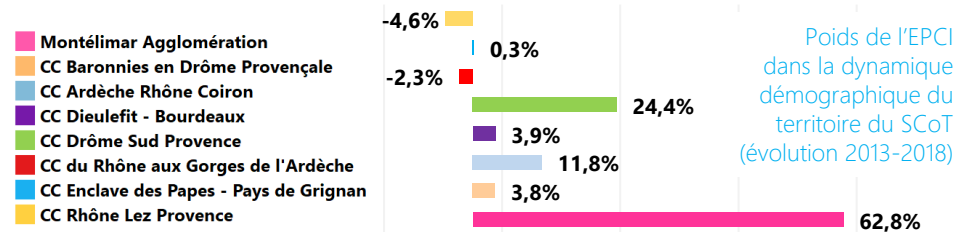
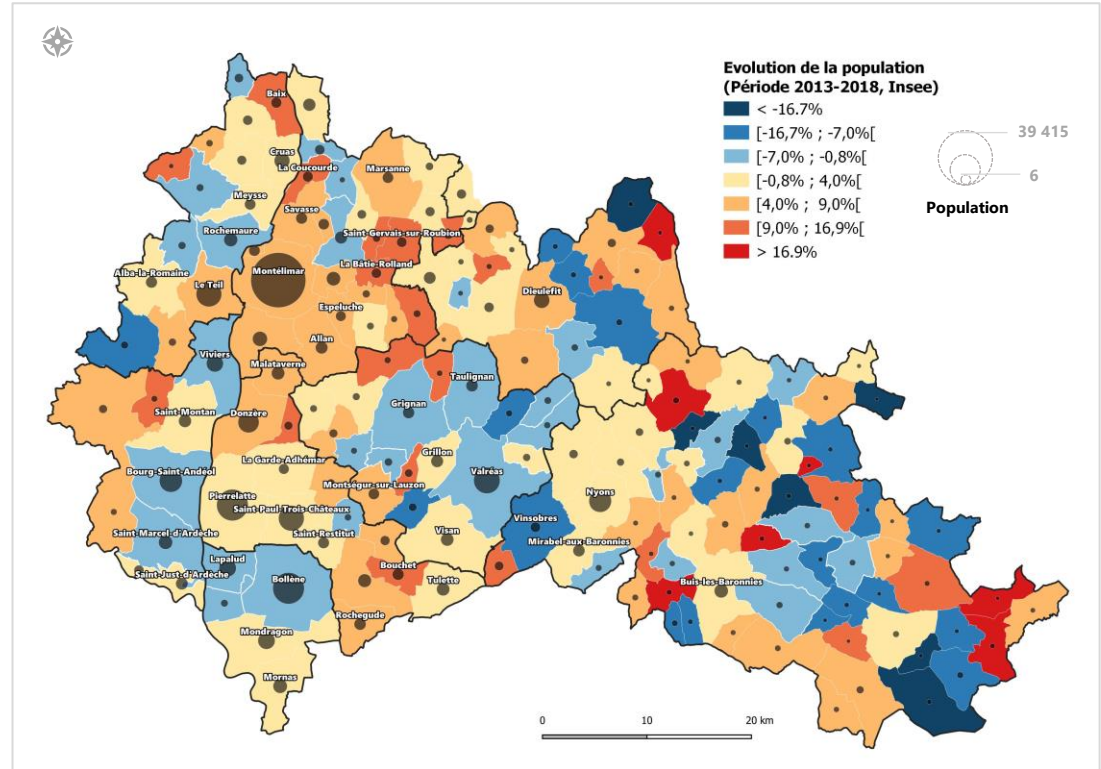
TERRITOIRE DU SRPB	
Population 2018 (Insee 2021)	228 392
Population 2013	221 631
Evolution 2013-2018	3,1%

Part de la population du territoire du SRPB* au sein de chaque EPCI membre



UNE DYNAMIQUE
DEMOGRAPHIQUE **PLURIELLE**

- Le territoire du SCoT présente une dynamique démographique positive sur ces dernières années avec l'arrivée de plus de 6 700 nouveaux habitants sur la période 2013-2018.
- On notera toutefois que cette dynamique s'est principalement traduite par un développement des intercommunalités structurantes du territoire. En témoigne, l'agglomération de Montélimar et la CC Drôme en Sud Provence représentent à elles seules près de 87% des nouveaux habitants du territoire.
- Seules deux intercommunalités (CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche et CC Rhône Lez Provence) présentent une dynamique démographique caractérisée par une légère perte d'habitants sur leur territoire (près de 500 à elles deux).
- Les plus fortes croissances de population observées concernent principalement des communes de moins de 500 habitants parmi lesquelles : Eygalayes, Bésignan, Les Tonils, St-Ferréol-Trente-Pas, Pelonne, Propiac ou encore Izon-la-Bruisse.



UNE DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE PLURIELLE

- Le territoire Rhône Provence Baronnies connaît une **croissance** significative sur la période 2013-2018 avec l'arrivée de **plus de 6 700 nouveaux habitants**.
- Près de 30% de la population du territoire est âgée plus de 60 ans**, une tendance en hausse sur ces dernières années (+ 2,8 points).
- Les familles avec enfants et les monoménages représentent chacun plus d'un tiers des ménages du territoire (34%)**. A noter que sur la période 2013-2018, la part des monoménages a augmenté de 2,5 points, à l'inverse des familles avec enfants, dont la représentation baisse de 1,6 points.
- Près d'un tiers des ménages (32%) ont emménagé sur le territoire il y a moins de 5 ans**. Un chiffre qui s'inscrit dans les tendances observées à l'échelon départemental comme national.
- Le territoire SRPB* présente une réelle **vocation de pôle d'emplois**, dynamique en relative stabilité sur ces dernières années (+0,3 point d'emplois et baisse de 1,4 points de l'indicateur de concentration d'emplois sur la période 2013-2018).

	Rhône Provence Baronnies		Drôme		Ardèche		Vaucluse		France	
Population 2018 (Insee 2021)	228 392		514 732		326 606		559 793		66 732 538	
Population 2013	221 631		494 712		320 379		549 949		65 564 756	
Evolution 2013-2018	+3,1%		+4,0%		+1,9%		+1,8%		+1,8%	
	2013	2018	2013	2018	2013	2018	2013	2018	2013	2018
% personnes de 60 ans et plus	26,6%	29,4%	26,1%	28,0%	29,3%	31,8%	26,4%	28,4%	24,0%	25,9%
% personnes <15 ans	18,5%	18,2%	18,8%	18,5%	17,5%	16,6%	18,2%	18,0%	18,5%	18,0%
Médiane des revenus par UC 2018	20 615 €		21 100 €		20 780 €		20 140 €		21 250 €	
Nb ménages 2018 (Evolution des ménages 13-18)	101 872		229 720		148 275		249 314		29 749 361	
	6,0%		6,5%		5,3%		4,4%		4,3%	
% ménages personne seule 2018	32,0%	34,5%	33,6%	35,6%	33,3%	35,4%	33,2%	35,5%	34,7%	36,7%
% ménages familles avec enfant(s) (parmi nb ménages) 2018	36,0%	34,4%	35,8%	35,8%	34,2%	34,2%	36,7%	35,8%	36,1%	36,1%
% ménages emménagés <5 ans 2018	32,0%		33,3%		29,4%		33,5%		33,2%	
Nb emplois 2018 (et évolution depuis 2013)	85 296		214 120		107 694		215 061		26 599 318	
	0,3%		3,2%		0,9%		-0,2%		1,0%	
Indicateur de concentration d'emplois 2018 (nb emplois/actifs occupés)	99,1	98,5	105,5	105,2	86,3	86,0	103,4	102,0	98,6	98,3
Taux de vacance en logements (et évolution depuis 2013)	9,7%		8,6%		9,7%		10,1%		8,2%	
	11,7%		10,0%		12,8%		12,5%		10,8%	

* SRPB (SCoT Rhône Provence Baronnies)

	SRPB		Montélimar Agglomération		CC Baronnie en Drôme Provençale		CC Ardèche Rhône Coiron		CC Dieulefit-Bourdeaux		CC Drôme Sud Provence		CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche		CC Enclave des Papes – Pays de Grignan		CC Rhône Lez Provence	
	2013	2018	2013	2018	2013	2018	2013	2018	2013	2018	2013	2018	2013	2108	2013	2018	2013	2018
Population 2018 (Insee 2021)	228 392		66 944		21 127		22 808		9 461		42 442		18 914		22 800		23 896	
Population 2013	221 631		62 700		20 869		22 013		9 200		40 791		19 068		22 783		24 207	
Evolution 2013-2018	+3,1%		+6,8%		+1,2%		+3,6%		+2,8%		+4,0%		-0,8%		+0,1%		-1,3%	
% personnes de 60 ans et plus	26,6%	29,4%	24,7%	26,7%	37,1%	40,5%	22,7%	24,5%	33,9%	36,8%	23,8%	26,1%	27,0%	30,1%	30,4%	34,1%	24,6%	29,2%
% personnes <15 ans	18,5%	18,2%	18,9%	18,9%	14,2%	13,3%	20,5%	20,0%	17,3%	16,3%	19,4%	19,8%	18,6%	17,6%	16,9%	16,0%	19,3%	19,4%
Médiane des revenus par UC 2018	20 615 €		20 930 €		19 430 €		20 840 €		20 410 €		21 650 €		20 610 €		20 080 €		19 440 €	
Nb ménages 2018 (Evolution des ménages 13-18)	101 872		30 395		10 429		9 742		4 370		18 249		8 194		10 281		10 212	
	6,0%		9,4%		4,4%		5,2%		7,1%		5,9%		3,0%		3,9%		2,4%	
% ménages personne seule 2018	32,0%	34,5%	33,9%	36,7%	38,6%	40,8%	30,7%	31,8%	34,4%	37,3%	29,4%	31,3%	30,2%	32,6%	30,7%	33,3%	28,0%	30,8%
% ménages familles avec enfant(s) (parmi nb ménages) 2018	36,0%	34,4%	35,6%	35,6%	27,8%	27,8%	38,7%	38,7%	31,8%	31,8%	38,8%	38,8%	37,7%	37,7%	34,6%	34,6%	40,0%	40,0%
% ménages emménagés <5 ans 2018	32,0%		36,9%		31,7%		31,1%		29,6%		31,2%		27,8%		28,7%		28,1%	
Nb emplois 2018 (et évolution depuis 2013)	85 296		28 344		7 215		7 212		2 933		20 817		4 185		6 971		7 620	
	0,3%		5,7%		-0,9%		5,1%		2,4%		-3,9%		0,6%		-3,2%		-6,6%	
Indicateur de concentration d'emplois 2018 (nb emplois/actifs occupés)	99,1	98,5	107,0	108,0	99,1	97,7	77,6	79,9	82,0	82,3	131,2	125,3	57,9	59,0	85,1	84,0	91,6	91,1
Taux de vacance en logements (et évolution depuis 2013)	9,7%		8,4%		6,6%		12,1%		10,0%		9,2%		11,2%		11,4%		12,7%	
	11,7%		-1,7%		-3,3%		17,6%		16,7%		31,0%		15,6%		14,4%		20,2%	

TERRITOIRE POLARISANT
A FORT RAYONNEMENT● **Montélimar
Agglomération**

- Pôle majeur à forte croissance démographique et de l'emploi
- Renouveau régulier et important de la population

POLE SECONDAIRE A
FORTE DYNAMIQUE● **CC Drôme
Sud Provence**

- Indicateur de concentration d'emplois le plus élevé du territoire
- Plus fort niveau de vie du territoire

TERRITOIRES DANS L'AIRES D'INFLUENCE DE
L'AGGLOMERATION MONTILIEUNE (emplois / ménages)● **CC Ardèche
Rhône Coiron**

- Forte représentation des familles avec enfants
- Evolution notable de l'emploi (en nombre et en concentration)

● **CC Dieulefit
- Bourdeaux**

- Plus petit EPCI du territoire, en croissance de population et ménages
- 3^{ème} EPCI en matière de croissance de l'emploi (1^{er} CA Montélimar et 2nd CC Ardèche Rhône Coiron)

TERRITOIRES A DOMINANTE RESIDENTIELLE ET FORT NIVEAU D'EVASION DES ACTIFS

● **CC du Rhône aux
Gorges de l'Ardèche**

- Population en légère baisse et plus faible taux de renouvellement résidentiel du territoire
- Indicateur de concentration d'emploi le plus faible du territoire

● **CC Enclave des Papes
- Pays de Grignan**

- Stabilité démographique liée notamment aux familles avec enfants
- 3^{ème} EPCI en matière de baisse de l'emploi (CC Rhône Lez Provence et CC Drôme Sud Provence)

● **CC Rhône
Lez Provence**

- Plus forte représentation des familles avec enfants du territoire
- Plus forte baisse du nombre d'emplois et taux de logements vacants sur le territoire

TERRITOIRE A DOMINANTE RURALE

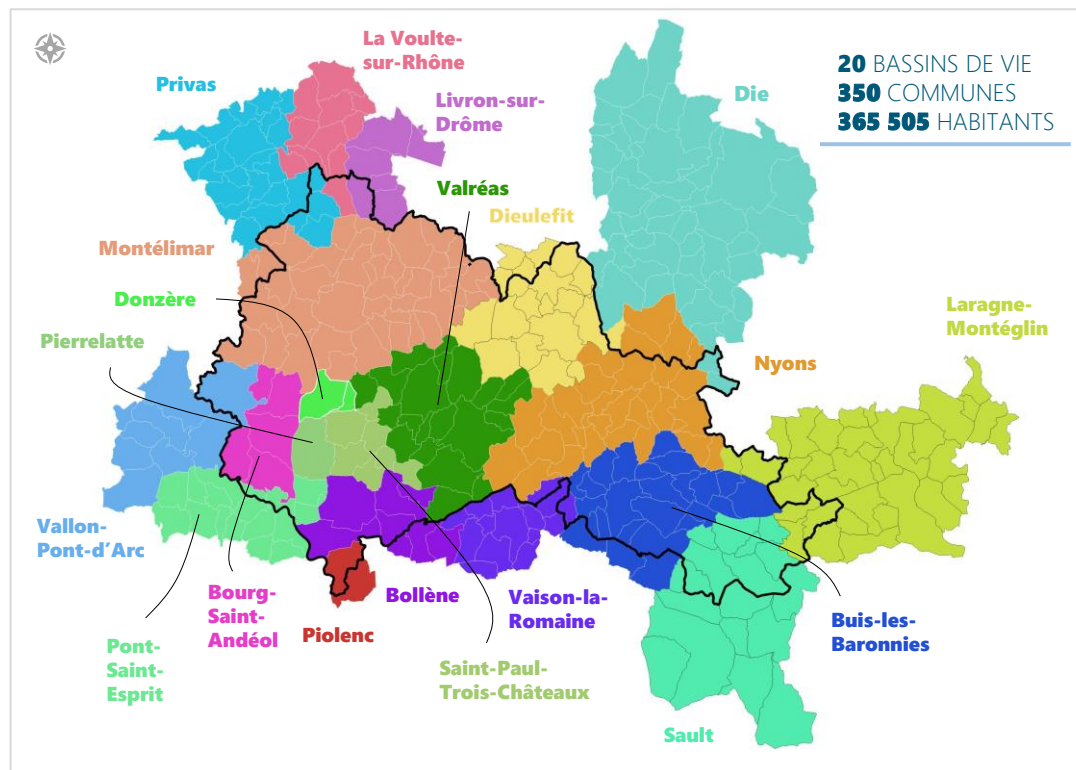
● **CC Baronnie en
Drôme Provençale**

- Population vieillissante et très forte représentation des monoménages
- Plus faible niveau de vie du territoire

UNE ZONE D'INFLUENCE QUI DEPASSE LES LIMITES DU TERRITOIRE

ZONE D'INFLUENCE (20 bassins de vie)	
Population 2018 (Insee 2021)	365 505
Population 2013	355 833
Evolution 2013-2018	+2,7%

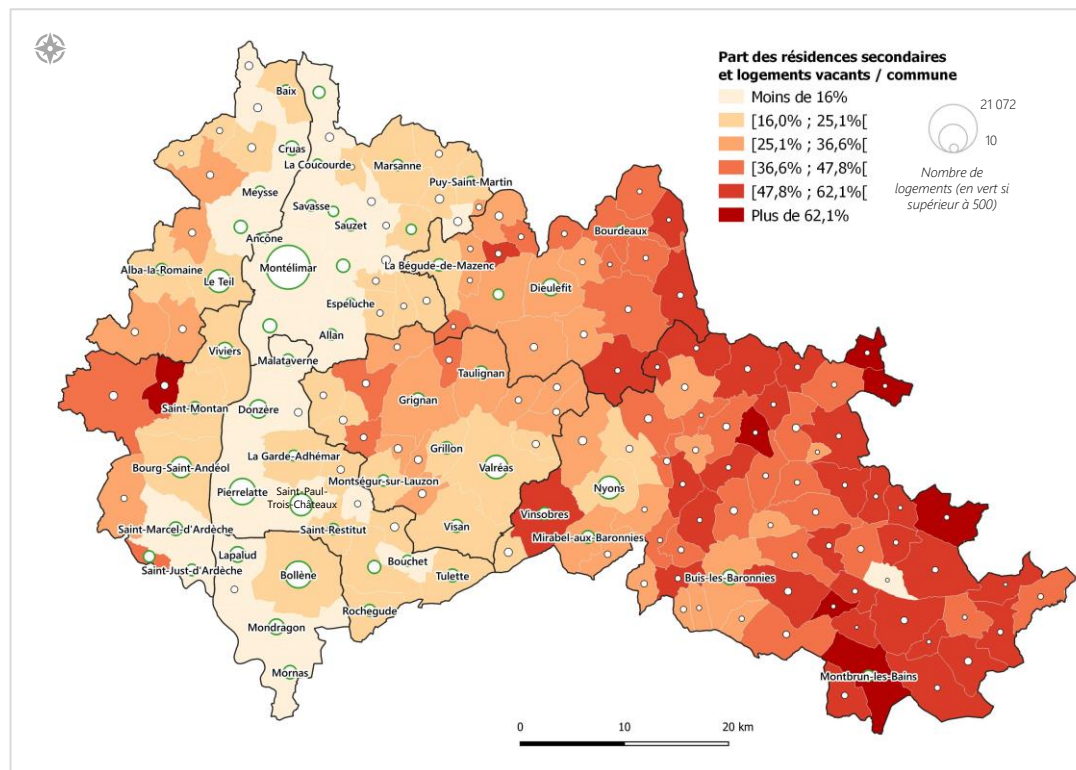
- Le territoire Rhône Provence Baronnies, au-delà de ses limites administratives, s'inscrit dans les dynamiques de près d'une vingtaine de bassins de vie différents. Cela équivaut à près de 350 communes comprenant au total plus de 365 000 habitants (ordre de grandeur proche de celui du département de l'Ardèche).
- Parmi les bassins de vie les plus structurants pour le territoire, on relève notamment ceux de Montélimar, Valréas, Nyons et Buis-les-Baronnies. Ces derniers représentent à eux seuls près de 35% des communes et 38% de la population présente sur ce périmètre dit de « zone d'influence » (20 bassins de vie).



Bassin de vie	Dynamique démographique	% personnes 60 ans et plus	% ménages familles avec enfants	Indicateur de concentration d'emploi
Montélimar	+5,5%	26,7%	35,0%	98,8
Valréas	+0,4%	33,9%	33,4%	84,7
Nyons	+1,0%	41,8%	24,4%	104,4
Buy-les-Baronnies	+0,9%	39,6%	25,6%	88,2
Bollène	+1,2%	29,1%	36,9%	89,5
Pierrelatte	+4,0%	25,7%	38,3%	224,3

DE FORTES DISPARITES RESIDENTIELLES

- L'analyse de la dynamique résidentielle du territoire du SCoT Rhône Provence Baronnies donne à voir **un net déséquilibre entre l'Ouest et l'Est.**
- En effet, on observe une plus forte concentration de l'offre en logements autour des principaux pôles du territoire que sont **Montélimar, Le Teil, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Bourg-Saint-Andéol, Bollène ou encore Donzère.**
- A l'inverse, sur un **cadran Nord-Est / Sud-Est** on ne relève que quelques pôles structurants en logements : **Valréas, Nyons, Dieulefit,** et dans une moindre mesure, **Vinsobres, Mirabel-aux-Baronnies, Buis-les-Baronnies et Montbrun-les-Bains.**
- A noter enfin que la grande majorité des communes de l'Est du territoire ont **à minima plus d'un tiers de leur parc de logements concerné par un statut de résidence secondaire ou de logement vacant.**

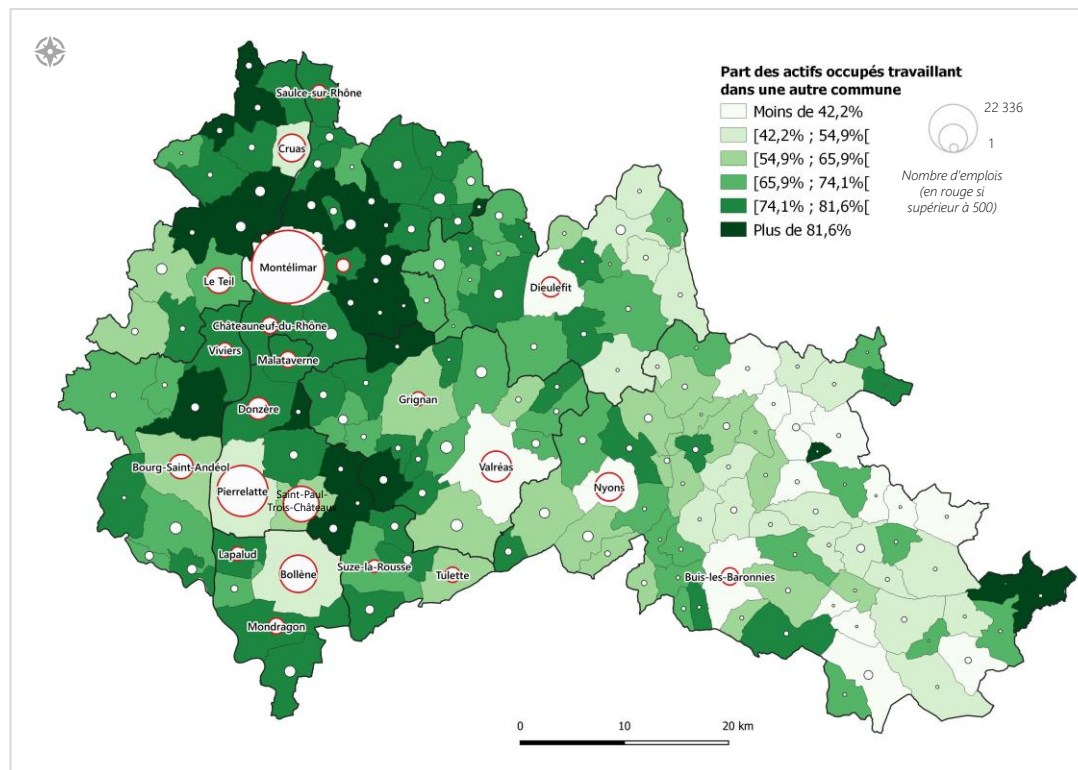


ELEMENTS A RETENIR

Une dualisme Ouest / Est marqué qui implique deux lectures différenciées dans l'appréhension de la proximité et des services à la population

DES POLES D'EMPLOIS CONCENTRES LE LONG DE LA VALLEE DU RHONE

- On relève près de 22 communes parmi les 177 du territoire du SCoT Rhône Provence Baronnies qui comportent plus de 500 emplois. A noter que parmi ces dernières une douzaine seulement comptabilise plus de 1 000 emplois.
- Deux principales polarités en emplois prennent place, respectivement au nord (Montélimar, Le Teil, Curas, Saulce-sur-Rhône) et sud (Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Bourg-Saint-Andéol, Bollène, Lapalud) de la Vallée du Rhône.
- Par ailleurs, on relève quatre pôles d'emplois structurants, à l'Est du territoire : Dieulefit, Nyons, Valréas, Buis-les-Baronnies.

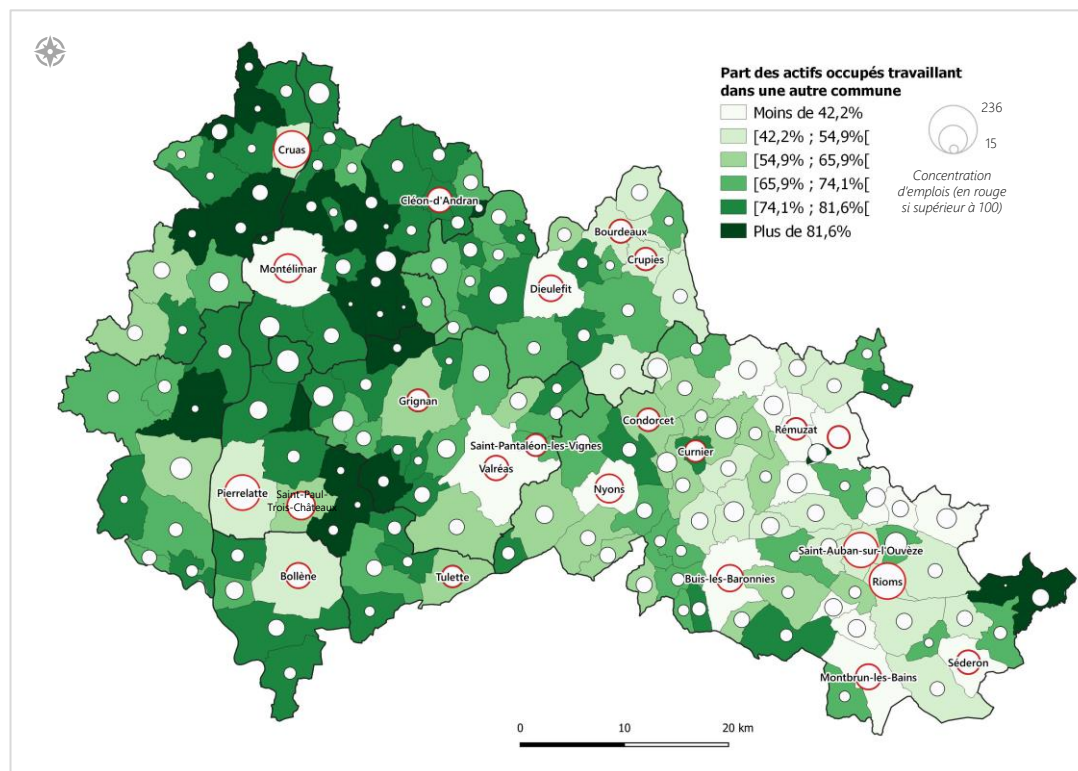


ELEMENTS A RETENIR

Un rôle structurant de la vallée du Rhône dans la dynamique de l'emploi sur le territoire du SCoT Rhône Provence Baronnies

UNE DYNAMIQUE DE L'EMPOI PLURIELLE SUR LE TERRITOIRE

- L'analyse de la dynamique économique du territoire du SCoT Rhône Provence Baronnies donne à voir deux tendances distinctes :
- **Une forte évasion des publics actifs situés le long de la Vallée du Rhône**, à destination des principaux pôles d'emplois du territoire (Montélimar, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Grignan, etc.)
- Une diminution « relative » (proche des 40% en moyenne) de l'évasion des publics actifs sur l'Est du territoire, couplée à **l'identification de certains pôles d'emplois à vocation de proximité** (Rioms, Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, Rémuzat, Verclouse, Montbrun-les-Bains, Séderon, etc.).
- La valorisation de certaines de ces communes, notamment en matière d'emplois, reste toutefois à nuancer compte tenu de leur poids démographique extrêmement limité. S'ajoute également à cela, des enjeux topographiques qui impactent les dynamiques de déplacement depuis et à destination des pôles d'emploi.



ELEMENTS A RETENIR

Un rôle structurant de la vallée du Rhône dans la dynamique de l'emploi et des potentiels de valorisation de certains pôles locaux à vocation de proximité

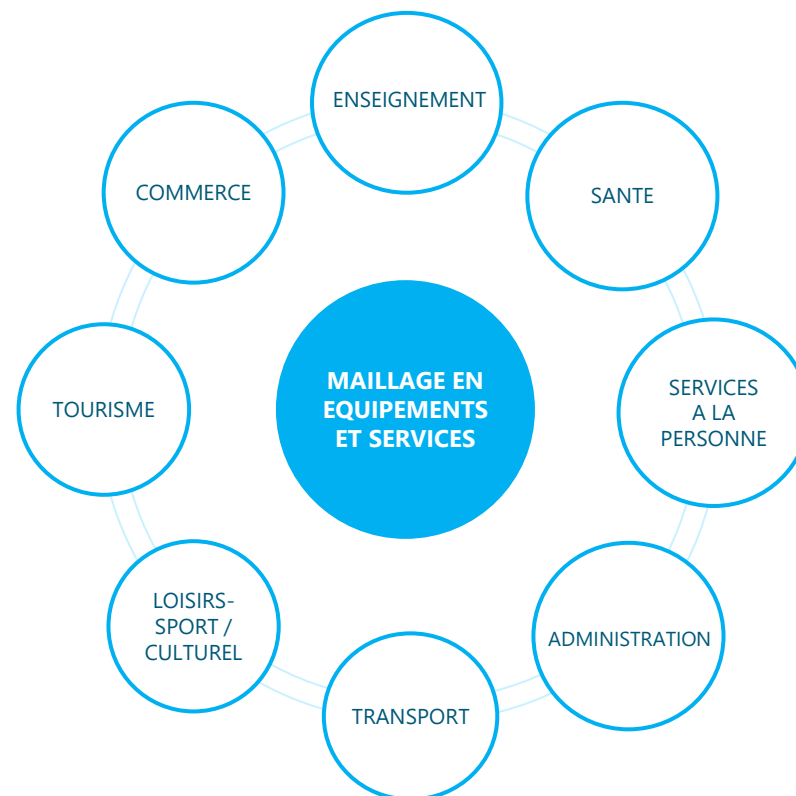


Phase 2

L'offre en
équipements et
services du territoire

DIX FAMILLES THEMATIQUES POUR FORMALISER UNE PREMIERE ARMATURE DE TERRITOIRE

- **Enseignement** : niveau de structuration du parcours éducatif (école, collège, lycée, enseignement supérieur, etc.).
- **Santé (2)** : état des lieux de l'offre en professionnels (médecin généraliste, infirmier, etc.), spécialistes et hyper-spécialistes (orthophoniste, pneumologie, etc.) et équipements de santé (maternité, urgences, etc.)
- **Services à la personne** : dispositifs de proximité et/ou à destination des publics les plus fragiles (bureau de poste, EHPAD, crèche, etc.)
- **Administration** : services au public (police, pôle emploi, tribunal, etc.)
- **Transport** : ensemble des dispositifs alternatifs au « tout voiture » (halte, gare TER, TGV, covoiturage, etc.)
- **Loisirs-Sport / Culturel (2)** : ensemble des équipements et structures permettant l'accueil de public dans le cadre de pratiques ludiques (piscine, athlétisme, tennis, terrain de sport, cinéma, théâtre, médiathèque, etc.)
- **Tourisme** : dispositifs d'accueil, de promotion et valorisation du territoire (lieu d'exposition, office de tourisme, boucle de randonnée, site remarquable, etc.)
- **Commerce** : état des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre (nombre de commerces, part des cafés-hôtels-restaurants, tissu alimentaire de base, etc.)



Thématique	Définition	Apport	Remarque Scoring
Enseignement	Nombre et diversité des établissements (structuration du parcours éducatif) : école maternelle, élémentaire, collège, lycée, formation supérieure (ex. campus connecté)	Evaluer le niveau de réponse de la commune en matière d'offre et de parcours éducatif	Les équipements les plus rayonnants ont obtenu le plus de points (lycéen et formation supérieure)
Santé (2)	Nombre et diversité des : <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de base (généraliste, dentiste, sage-femme, infirmier, masseur, orthophoniste, pédicure) - Spécialistes : orthoptiste, ergothérapeute, psychomotricien, diététicien, psychologue - Hyper-spécialistes : cardiologie, dermatologie, gastroentérologie, psychiatrie, ophtalmologie, rhino laryngologie, pédiatrie, pneumologie, imagerie médicale, stomatologie, gynécologie - Équipements de santé : court et moyen séjour, urgences, maternité, centres de santé, maison pluridisciplinaire, laboratoires 	Mesurer la diversité et le niveau de rayonnement de l'offre médicale sur la commune	Plus le niveau de spécialisation des professionnels est élevé et plus le nombre de points attribués augmente Les équipements de santé (tous types) de part leur fort rayonnement obtiennent le maximum de points
Services à la personne	Nombre et diversité : bureau de poste, relais de poste, agence postale, hébergement pour personnes âgées (MR, EHPAD, etc.), service d'aide aux personnes âgées, crèche, tiers-lieux,	Intégrer les besoins spécialisés et/ou associés aux publics les plus fragiles (petite enfance / seniors)	Les établissements contribuant à l'accueil des ménages et à l'accompagnement au vieillissement reçoivent le plus de points.
Administration	Nombre et diversité : police, gendarmerie, tribunal d'instance, conseil des Prud'hommes, tribunal et justice, direction départementale des finances publiques, réseau partenarial pôle emploi, siège EPCI, maison de service au public (MSAP) ou implantation France Service (IFS)	Apprécier le maillage et la structuration de l'offre administrative	Les équipements les plus rayonnants ont obtenu le plus de points (tribunal, DDFP)

Thématique	Définition	Apport	Remarque
Transport	Nombre et diversité : halte ferroviaire, gare TER, arrêt TER, gare TGV, aire de covoiturage, transport public TER, transport public région, transport urbain, services de transport à la demande	Evaluer le niveau d'accessibilité du territoire et la diversité de l'offre de mobilité	La présence d'une gare et/ou d'un transport à la demande génèrent le plus de points (vocation structurante)
Loisirs-Sport / Culture (2)	<p>Nombre et diversité des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipements de proximité : boulodrome, tennis, plateau et terrain de jeux, terrain de grands jeux, salle multisports (gymnase), bibliothèque - Equipements multifonctionnels et/ou spécialisés : bassin de natation, équipement de cyclisme, centre équestre, athlétisme, terrain de golf, salle spécialisée, salle de combat, roller-skate-vélo, bowling, salle de remise en forme, salle non spécialisée, théâtre - Equipements à rayonnement : cinéma, conservatoire 	Mesurer la diversité et le niveau de rayonnement de l'offre de loisirs sur la commune	Une gradation du nombre de points selon le niveau de rayonnement des équipements (plus forte notation attribuée au cinéma et conservatoire)
Tourisme	<p>Nombre et diversité des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structures et dispositifs : boucle de randonnée, lieux d'exposition et patrimoine, jardins et parcs remarquables, informatique touristique, sites remarquables du goût, marchés, lits touristiques - Labellisations / titres : les plus beaux détours de France, les plus beaux villages de France, petites cités de caractères, station verte, ville et métier d'art 	Apprécier la dynamique touristique de la commune et les potentiels associés en matière de fréquentation et consommation	Attribution du même nombre de points quelque soit le dispositif / la labellisation en présence
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerces - Dynamique commerciale : taux de diversité commerciale (part de l'équipement de la personne et de la maison), taux de cafés-hôtels-restaurants, tissu alimentaire de base (complet, incomplet et limité), diversification du tissu non-alimentaire 	Evaluer le niveau d'adaptation de l'offre commerciale aux besoins du quotidien et le potentiel de rayonnement de cette dernière	L'ensemble des indicateurs sont scorés dans des proportions quasi équivalentes

L'analyse des données permet de distinguer 6 familles de communes présentant des caractéristiques différentes

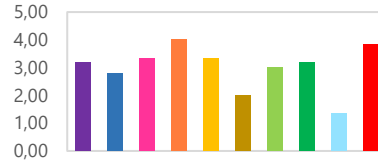
- Enseignement
- Professionnels de santé
- Equipements de santé
- Services à la personne
- Administration
- Transport
- Loisirs-Sport
- Culture
- Tourisme
- Commerce

Famille 1

2,8%

Pôles majeurs et rayonnants (5)

Ex. Montélimar, Nyons,

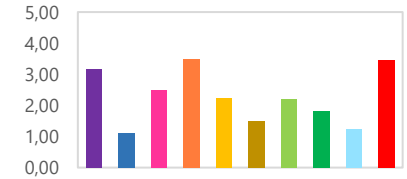


Famille 2

2,8%

Pôles structurants (5)

Ex. Dieulefit, Le Teil

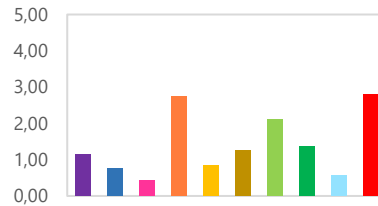


Famille 3

2,2%

Pôles de proximité (4)

Ex. Donzère, Grignan

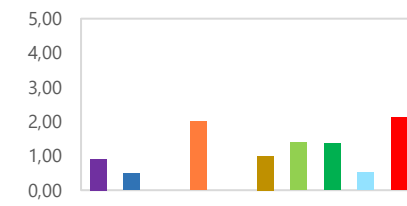


Famille 4

7,3%

Pôles relais (13)

Ex. Tulette, Viviers

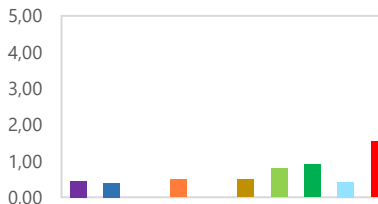


Famille 5

19,7%

Pôles d'hyper-proximité (35)

Ex. Allan, Mondragon



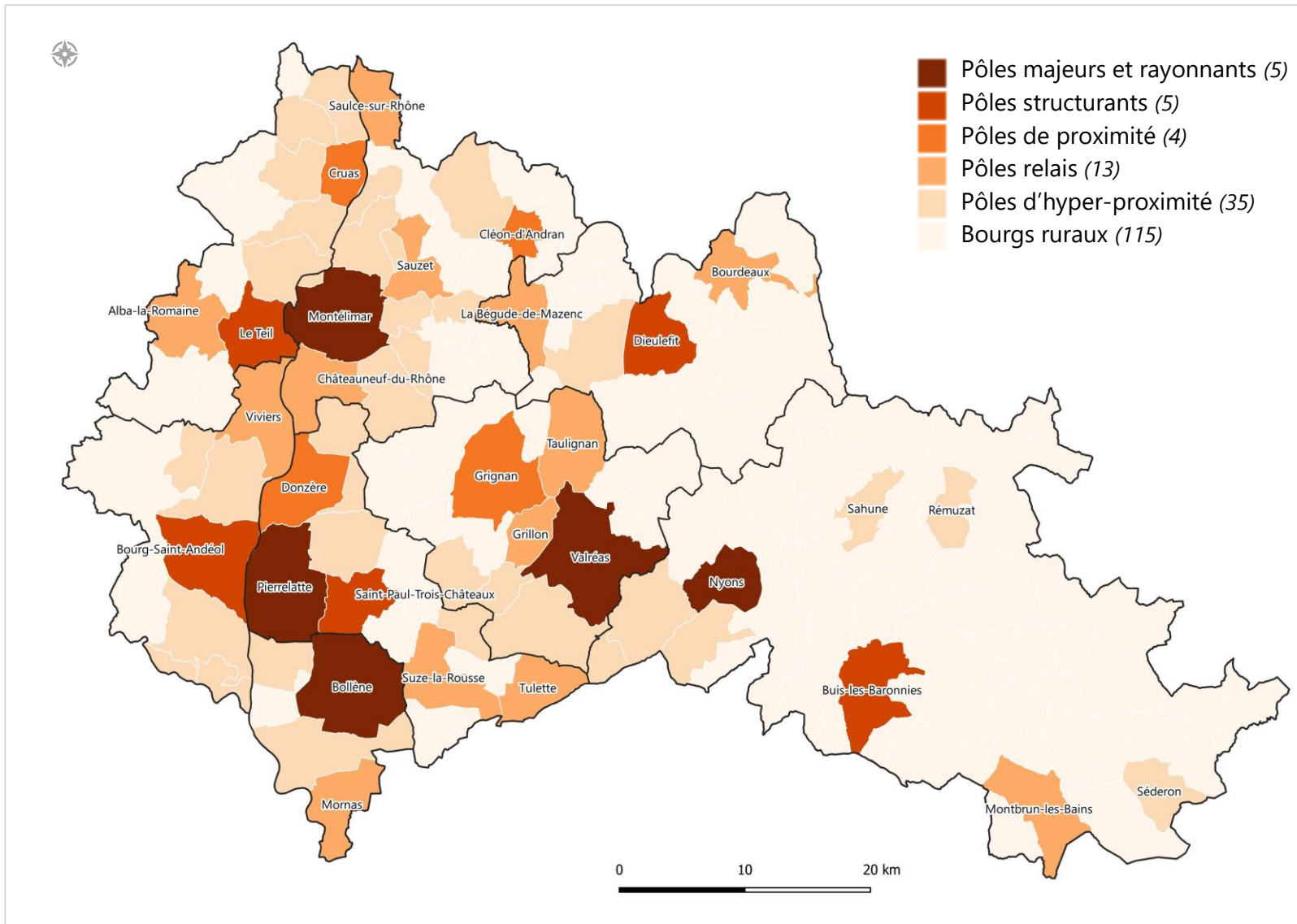
Famille 6

64,9%

Bourgs ruraux (115)

Ex. Charols, Aubres





Une classification en six grandes familles de communes

#Famille 1 : Pôles majeurs et rayonnants

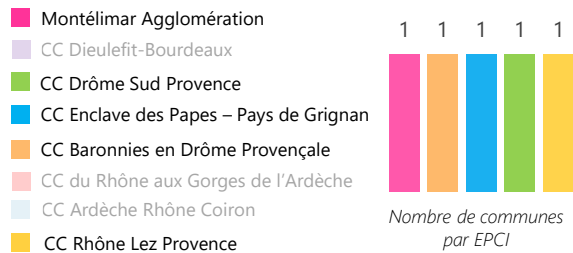
DESCRIPTION

- Montélimar et les villes pôles des principaux EPCI de la vallée du Rhône
- Offre la plus structurée du territoire du SRPB, notamment sur les volets services à la personne, commerce, équipements de santé et administration
- Fort niveau de rayonnement lié à l'agglomération de Montélimar

COMMUNES MEMBRES (5)

- Montélimar,
- Nyons,
- Valréas,
- Pierrelatte,
- Bollène

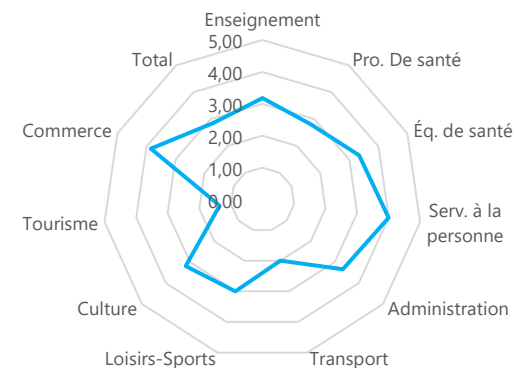
REPRESENTATIVITE INTERCOMMUNALE



* SRPB : SCoT Rhône Provence Baronnies

Thématique	Note moyenne (/5)	Moyenne SRPB* (/5)
Enseignement	3,18	1,48
Professionnels de santé	2,80	0,93
Equipements de santé	3,33	1,04
Services à la personne	4,00	2,13
Administration	3,33	1,06
Transport	2,00	1,13
Loisirs-Sport	3,00	1,58
Culture	3,18	1,44
Tourisme	1,35	0,72
Commerce	3,85	2,42
Total	2,85	1,27

Profil



DESCRIPTION

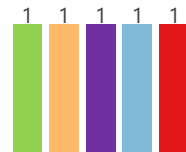
- Villes pôles et/ou pôle secondaires des EPCI du territoire du SRPB
- Offre très structurante et supérieure aux moyennes thématiques bien que soit observée une baisse significative de la fonction « santé » (professionnels et équipements)
- Maintien de certaines fonctions de première importance telles que l'enseignement, le commerce et les services à la personne

COMMUNES MEMBRES (5)

- Saint-Paul-Trois-Châteaux,
- Buis-les-Baronnies,
- Dieulefit,
- Le Teil,
- Bourg-Saint-Andéol

REPRESENTATIVITE INTERCOMMUNALE

- Montélimar Agglomération
- CC Dieulefit-Bourdeaux
- CC Drôme Sud Provence
- CC Enclave des Papes – Pays de Grignan
- CC Baronnies en Drôme Provençale
- CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
- CC Ardèche Rhône Coiron
- CC Rhône Lez Provence

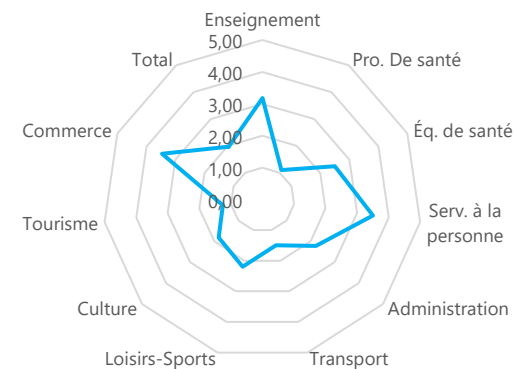


Nombre de communes par EPCI

* SRPB : SCoT Rhône Provence Baronnies

Thématique	Note moyenne (/5)	Moyenne SRPB* (/5)
Enseignement	3,18	1,48
Professionnels de santé	1,10	0,93
Equipements de santé	2,50	1,04
Services à la personne	3,50	2,13
Administration	2,22	1,06
Transport	1,50	1,13
Loisirs-Sport	2,20	1,58
Culture	1,82	1,44
Tourisme	1,25	0,72
Commerce	3,46	2,42
Total	1,96	1,27

Profil



Une classification en six grandes familles de communes

#Famille 3 : Pôles de proximité

DESCRIPTION

- Pôles structurants à vocation de proximité (commerce, services à la personne, transport et loisirs-sport)
- Net décrochage sur la plupart des thématiques à potentiel de rayonnement (enseignement, médical, tourisme, etc.)
- 3 des 4 communes membres sont situées dans l'aire d'influence d'une ville pôle (famille 1)

COMMUNES MEMBRES (4)

- Cruas,
- Donzère,
- Grignan,
- Cléon-d'Andran

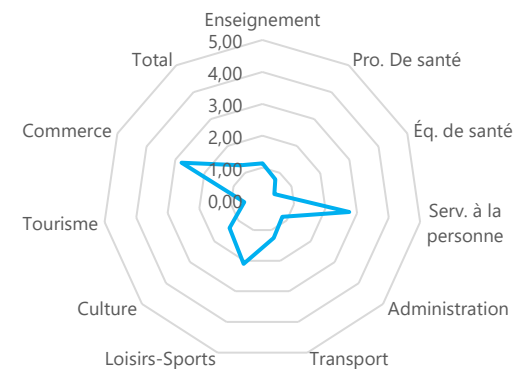
REPRESENTATIVITE INTERCOMMUNALE

- Montélimar Agglomération
- CC Dieulefit-Bourdeaux
- CC Drôme Sud Provence
- CC Enclave des Papes – Pays de Grignan
- CC Baronnie en Drôme Provençale
- CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
- CC Ardèche Rhône Coiron
- CC Rhône Lez Provence



Thématique	Note moyenne (/5)	Moyenne SRPB* (/5)
Enseignement	1,14	1,48
Professionnels de santé	0,75	0,93
Equipements de santé	0,42	1,04
Services à la personne	2,75	2,13
Administration	0,83	1,06
Transport	1,25	1,13
Loisirs-Sport	2,10	1,58
Culture	1,36	1,44
Tourisme	0,57	0,72
Commerce	2,79	2,42
Total	1,28	1,27

Profil



* SRPB : SCoT Rhône Provence Baronnies

DESCRIPTION

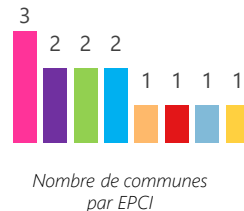
- Pôles relais qui assurent un rôle de maillage à l'échelle du territoire (présence sur les 8 EPCI membres)
- Vocation de proximité à hyper-proximité (commerce, loisirs-sport, services à la personne)
- Perte de l'offre en équipements de santé et administration

EXEMPLES DE COMMUNES (13)

- Bourdeaux,
- La Bégude-de-Mazenc,
- Taulignan,
- Grillon,
- Tulette,
- Châteauneuf-du-Rhône,
- Viviers

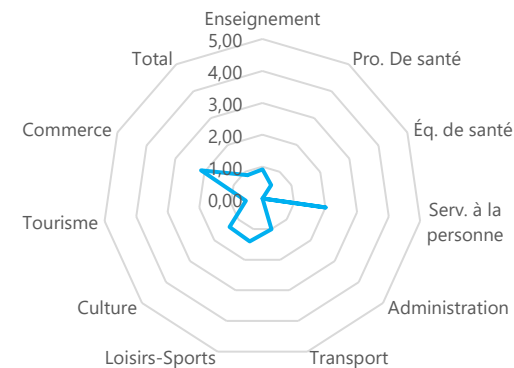
REPRESENTATIVITE INTERCOMMUNALE

- Montélimar Agglomération
- CC Dieulefit-Bourdeaux
- CC Drôme Sud Provence
- CC Enclave des Papes – Pays de Grignan
- CC Baronnie en Drôme Provençale
- CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
- CC Ardèche Rhône Coiron
- CC Rhône Lez Provence



Thématique	Note moyenne (/5)	Moyenne SRPB* (/5)
Enseignement	0,91	1,48
Professionnels de santé	0,50	0,93
Equipements de santé	0,00	1,04
Services à la personne	2,00	2,13
Administration	0,00	1,06
Transport	1,00	1,13
Loisirs-Sport	1,40	1,58
Culture	1,36	1,44
Tourisme	0,52	0,72
Commerce	2,12	2,42
Total	0,87	1,27

Profil



* SRPB : SCoT Rhône Provence Baronnies

Une classification en six grandes familles de communes

#Famille 5 : Pôles d'hyper-proximité

DESCRIPTION

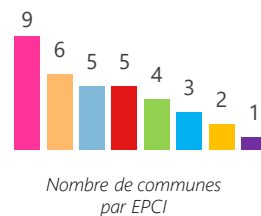
- Pôles d'hyper-proximité offrant un niveau de réponse, bien qu'incomplet, aux besoins du quotidien (commerce, culture, loisir-sport)
- Recul significatif des fonctions liées à l'enseignement et aux services à la personne

EXEMPLES DE COMMUNES (35)

- Mirabel-aux-Baronnies,
- Rochemaure,
- Allan,
- Saint-Marcel-d'Ardèche,
- Mondragon,
- Saint-Just-d'Ardèche,
- Montboucher-sur-Jabron

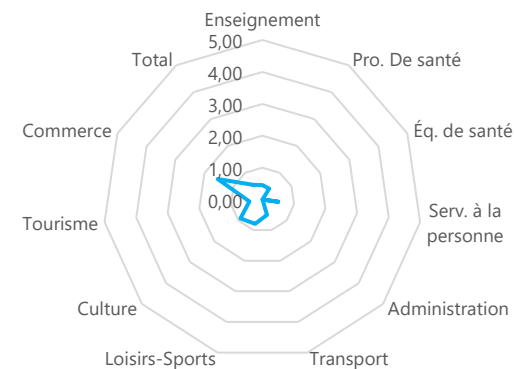
REPRESENTATIVITE INTERCOMMUNALE

- Montélimar Agglomération
- CC Dieulefit-Bourdeaux
- CC Drôme Sud Provence
- CC Enclave des Papes – Pays de Grignan
- CC Baronnies en Drôme Provençale
- CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
- CC Ardèche Rhône Coiron
- CC Rhône Lez Provence



Thématique	Note moyenne (/5)	Moyenne SRPB* (/5)
Enseignement	0,45	1,48
Professionnels de santé	0,40	0,93
Equipements de santé	0,00	1,04
Services à la personne	0,50	2,13
Administration	0,00	1,06
Transport	0,50	1,13
Loisirs-Sport	0,80	1,58
Culture	0,91	1,44
Tourisme	0,42	0,72
Commerce	1,54	2,42
Total	0,55	1,27

Profil



* SRPB : SCoT Rhône Provence Baronnies

Une classification en six grandes familles de communes

#Famille 6 : Bourgs ruraux

DESCRIPTION

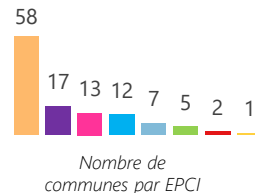
- Bourgs ruraux principalement localisés au sein du territoire de la CC Baronnies en Drôme Provençale
- Absence d'offre ou offre limitée à quelques équipements d'hyper-proximité liés au commerce, transport ou tourisme

EXEMPLES DE COMMUNES (115)

- Valvignères,
- Charols,
- Saint-Gervais-sur-Roubion,
- Rochegude,
- Les Tourrettes,
- Saint-Restitut,
- Aubres,
- Chamaret

REPRESENTATIVITE INTERCOMMUNALE

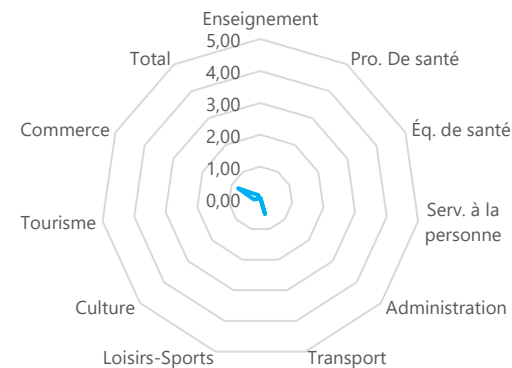
- Montélimar Agglomération
- CC Dieulefit-Bourdeaux
- CC Drôme Sud Provence
- CC Enclave des Papes – Pays de Grignan
- CC Baronnies en Drôme Provençale
- CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
- CC Ardèche Rhône Coiron
- CC Rhône Lez Provence



* SRPB : SCoT Rhône Provence Baronnies

Thématique	Note moyenne (/5)	Moyenne SRPB* (/5)
Enseignement	0,00	1,48
Professionnels de santé	0,00	0,93
Equipements de santé	0,00	1,04
Services à la personne	0,00	2,13
Administration	0,00	1,06
Transport	0,50	1,13
Loisirs-Sport	0,00	1,58
Culture	0,00	1,44
Tourisme	0,21	0,72
Commerce	0,77	2,42
Total	0,13	1,27

Profil



FAMILLES	TERRITOIRES	CARACTERISTIQUES	FONCTIONS A DEVELOPPER / PRESERVER
1. Les pôles majeurs et rayonnants	<ul style="list-style-type: none"> 5 communes soit 2,8% des communes du territoire 82 584 habitants soit 36% de la population du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Communes très équipées et à fort niveau de rayonnement Commerces, Equipements de santé, Services à la personne, Administration 	<ul style="list-style-type: none"> Transport Tourisme Loisirs
2. Les pôles structurants	<ul style="list-style-type: none"> 5 communes soit 2,8% des communes du territoire 30 303 habitants soit 13,3 % de la population du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Communes très équipées Commerces, Enseignement, Services à la Personne 	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels de santé Transport Tourisme Culture
3. Les pôles de proximité	<ul style="list-style-type: none"> 4 communes soit 2,2% des communes du territoire 11 334 habitants soit 5% de la population du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Communes structurantes au sein d'un environnement local Commerces, Services à la personne, Loisirs-Sport 	<ul style="list-style-type: none"> Santé (professionnels et équipements) Enseignement Administration
4. Les pôles relais	<ul style="list-style-type: none"> 13 communes soit 7,3% des communes du territoire 24 288 habitants soit 10,6% de la population du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Communes de strate intermédiaire (proximité à hyper-proximité) et contribuant au maillage du territoire Services à la Personne, Commerces, Loisirs-Sport 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement Services à la personne Professionnels de santé Culture
5. Les pôles d'hyper-proximité	<ul style="list-style-type: none"> 35 communes soit 19,7% des communes du territoire 48 063 habitants soit 21% de la population du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Communes disposant d'une offre incomplète pour répondre aux besoins du quotidien Commerces, Loisirs-Sport, Culture 	<i>Préservation / maintien de l'offre existante</i> <ul style="list-style-type: none"> Commerces Loisirs-Sport Culture
6. Les bourgs ruraux	<ul style="list-style-type: none"> 115 communes soit 64,9% des communes du territoire 31 820 habitants soit 14% de la population du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Communes avec une offre limitée voire inexistante Commerces, Transport, Tourisme 	<i>Préservation / maintien de l'offre existante</i> <ul style="list-style-type: none"> Commerces Transport Tourisme

PORTRAIT DE 14 COMMUNES A VOCATION STRUCTURANTE

- Les pôles dit de « rang supérieur » (famille 1 à 3) comptabilisent **14 communes représentant 54% de la population du territoire**. Ces dernières se caractérisent notamment par une dynamique démographique et résidentielle soutenue.
- Ces communes font également état :
 - D'une dynamique de projet notable orientée principalement sur la **création de nouveaux services à la population** (Ex. Maison France Service, tiers-lieu, piscine médiathèque, maison médicale), **la rénovation des ERP** (groupe scolaire, salle des fêtes, bâtiments communaux, etc.) **ou encore la mobilité** (pont, voies douces, transport ferroviaire)
 - D'une **exposition notable, pour une majorité de communes, au phénomène de vacance commerciale** structurelle (vacance de plus de 2 ans des locaux)
 - D'une dynamique soutenue en matière de **regroupement des praticiens par la création de pôles de santé**.

FAMILLES	COMMUNES	Evolution de la population (2013-2018)	Evolution des résidences principales (2013-2018)	Evolution de l'emploi (2013-2018)
Famille 1 : Pôles majeurs et rayonnants	Montélimar	+7,6%	+9,1%	+7,1%
	Nyons	+1,9%	+4,6%	+1,4%
	Valréas	-1,0%	+1,0%	-1,9%
	Pierrelatte	+4,0%	+3,2%	-9,6%
	Bollène	-1,9%	+1,0%	-6,5%
Famille 2 Pôles structurants	Saint-Paul-Trois-Châteaux	-0,2%	+2,4%	+3,4%
	Buis-les-Baronnies	+1,9%	+3,4%	+3,2%
	Dieulefit	+5,0%	+10,9%	+2,8%
	Le Teil	+6,1%	+7,2%	-1,4%
	Bourg-Saint-Andéol	-1,0%	+0,7%	+3,3%
Famille 3 Pôles de proximité	Cruas	+2,7%	+3,9%	+15,5%
	Donzère	+7,4%	+12,2%	+2,9%
	Grignan	-1,6%	+2,0%	-5,3%
	Cléon-d'Andran	-0,3%	+1,2%	-4,7%
Moyenne des pôles de rang supérieur		+3,4%	+5,4%	+0,9%



Phase 3

L'enquête à
destination des
communes

UNE BONNE REPRESENTATIVITE DES TERRITOIRES MEMBRES

L'enquête à destination des communes membres du territoire du SCoT RPB a donné lieu à un taux de participation moyen de l'ordre de 49%, équivalent à 87 communes.

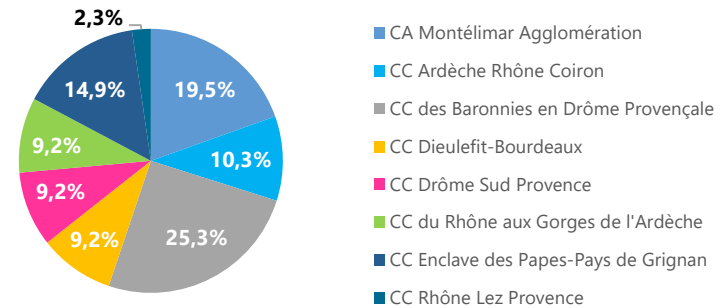
Près d'un quart de ces communes sont membres de la CC des Baronnies en Drôme Provençale, suivi de près, à hauteur de 20%, par celles de l'agglomération de Montélimar.

Du point de vue de la représentativité, près d'un tiers des communes (32,8%) de chaque EPCI ont répondu, à minima, à l'enquête. Les taux de participation dépassent même assez nettement les 50% pour 5 des 8 intercommunalités membres du territoire. On notera toutefois que le territoire de la CC des Baronnies en Drôme Provençale, bien que très fortement représenté à l'échelle de l'échantillon de répondants, présente cependant le plus faible taux de participation des 8 EPCI.

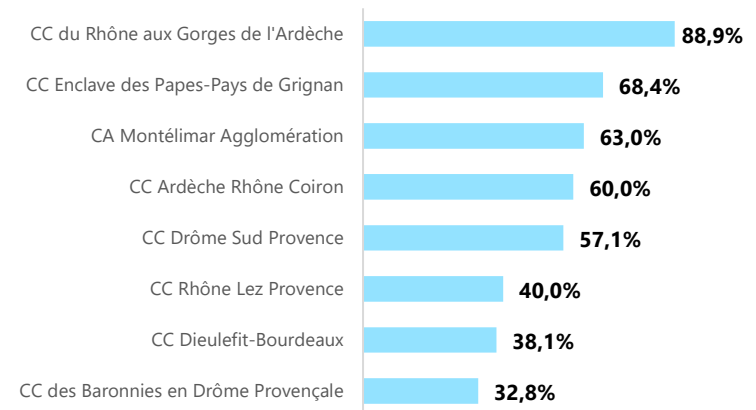
ÉLÉMENTS À RETENIR

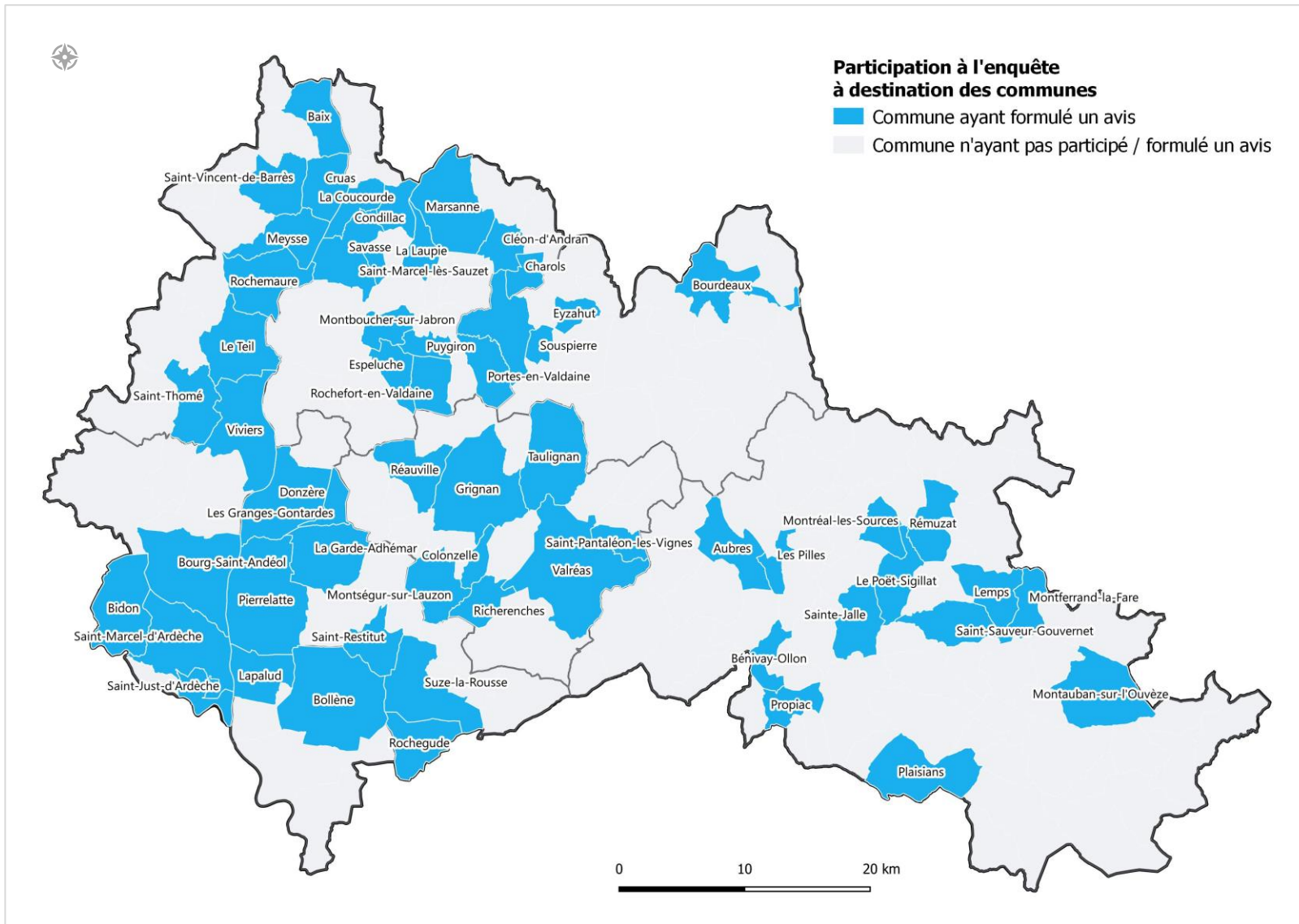
Un niveau de participation correct qui s'associe à une relative homogénéité dans la représentativité de chaque intercommunalité membre

REPARTITION DES REpondANTS SELON LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL DE REFERENCE (8 EPCI AU TOTAL)



TAUX DE PARTICIPATION DES EPCI AU REGARD DU NOMBRE DE COMMUNES MEMBRES AYANT REpondU A L'ENQUETE





UNE OFFRE QUI PRESENTE DES SIGNES DE FRAGILISATION

Pour près de 64% des communes, ayant répondu à l'enquête, leur offre en équipements et services apparaît plutôt adaptée aux besoins locaux, bien que pouvant ne pas répondre complètement à ces derniers. Cela implique toutefois que près d'un tiers des communes sondées font, quant à elles, état d'une situation de fragilité et/ou de vieillissement nécessitant des investissements pour se moderniser voire même se maintenir.

L'analyse du niveau d'adéquation de l'offre en équipements et services avec les différents profils d'usagers donne à voir :

- / Une réponse plutôt adaptée pour les familles, enfants et touristes ;
- / Une inadéquation de l'offre avec les besoins des jeunes actifs, adolescents / jeunes adultes et des seniors.

ÉLÉMENTS À RETENIR

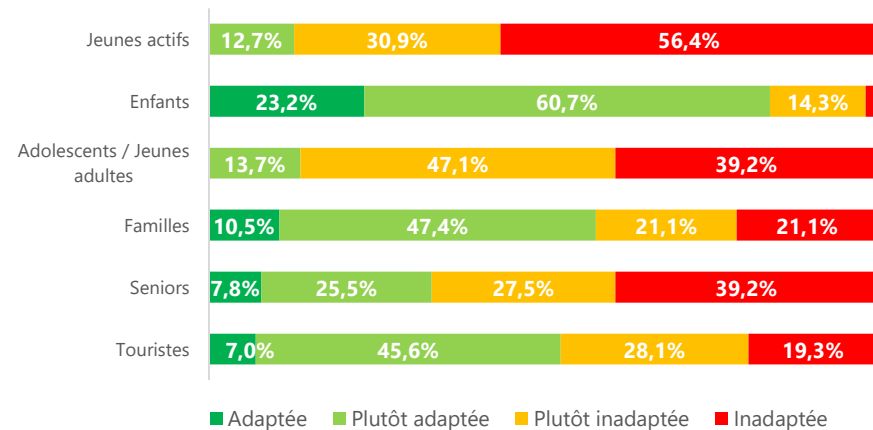
Une offre en équipements et services dont le niveau de structuration est assez hétérogène selon les communes et qui semble répondre difficilement aux besoins des jeunes publics (maintien sur le territoire) et des seniors (accompagnement au vieillissement / perte d'autonomie).

A CE JOUR VOUS DIRIEZ QUE L'OFFRE EN EQUIPEMENTS ET SERVICES DE VOTRE COMMUNE ?

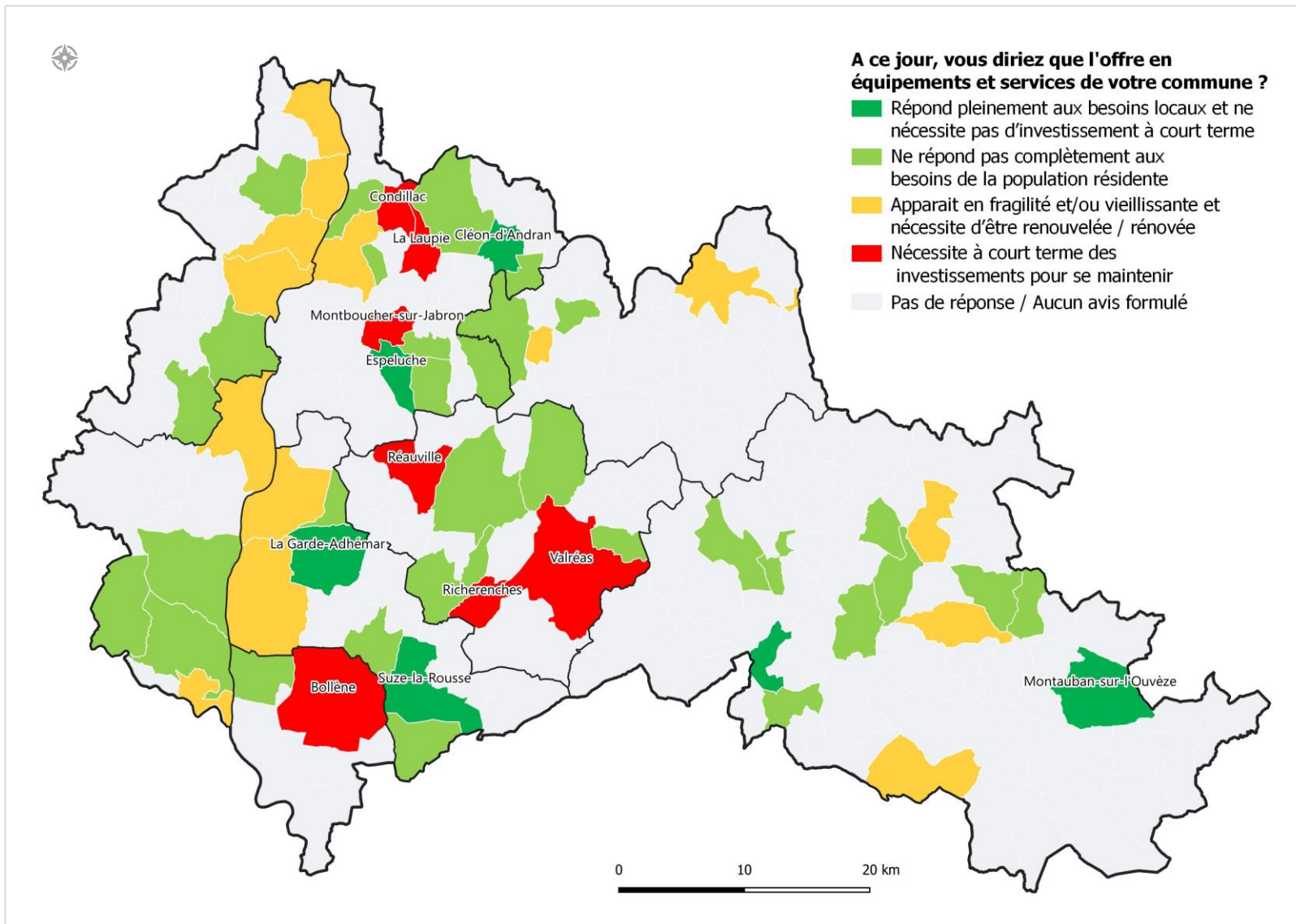


- Répond pleinement aux besoins locaux et ne nécessite pas d'investissement à court terme
- Ne répond pas complètement aux besoins de la population résidente
- Apparaît en fragilité et/ou vieillissante et nécessite d'être renouvelée / rénovée
- Nécessite à court terme des investissements pour se maintenir

SELON VOUS L'OFFRE EN EQUIPEMENTS ET SERVICES DE VOTRE COMMUNE EST-ELLE ADAPTEE AUX BESOINS DES PROFILS D'USAGERS SUIVANTS :



- Adaptée
- Plutôt adaptée
- Plutôt inadaptée
- Inadaptée



DES DYNAMIQUES CONTRASTEES

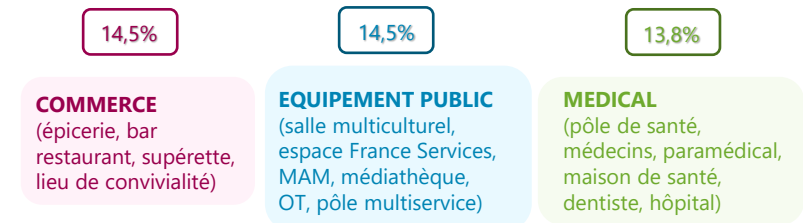
Le commerce, les équipements publics et le médical constituent les trois principaux types d'équipements que les communes sondées ont identifié comme indispensables à l'attractivité et au dynamisme communal. On notera également l'arrivée en quatrième position (à hauteur de 12,5%) des équipements liés à l'offre éducative (école, collège, etc.). A l'inverse, les équipements et services liés aux domaines du transport, des loisirs et de l'économie ont été peu plébiscités par les répondants.

Par ailleurs, près de la moitié des communes interrogées (45%) font état d'une réduction de l'offre en services et équipements publics au cours de ces dix dernières années. On retrouve parmi ces dernières 48% de communes issues du territoire de la CC des Baronnies en Drôme Provençale et 18% de la CC de l'Enclave des Papes-Pays de Grignan.

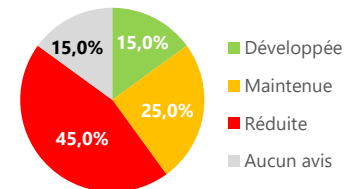
ÉLÉMENTS À RETENIR

Un dualisme Est-Ouest marqué du point de vue de l'évolution de l'offre en équipements et services au cours de ces dernières années

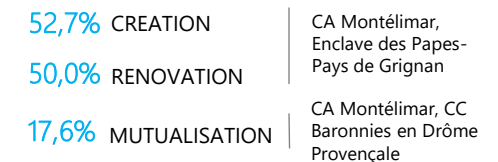
QUELS SONT POUR VOUS LES TROIS EQUIPEMENTS / SERVICES INDISPENSABLES A L'ATTRACTIVITE / AU DYNAMISME COMMUNAL ?

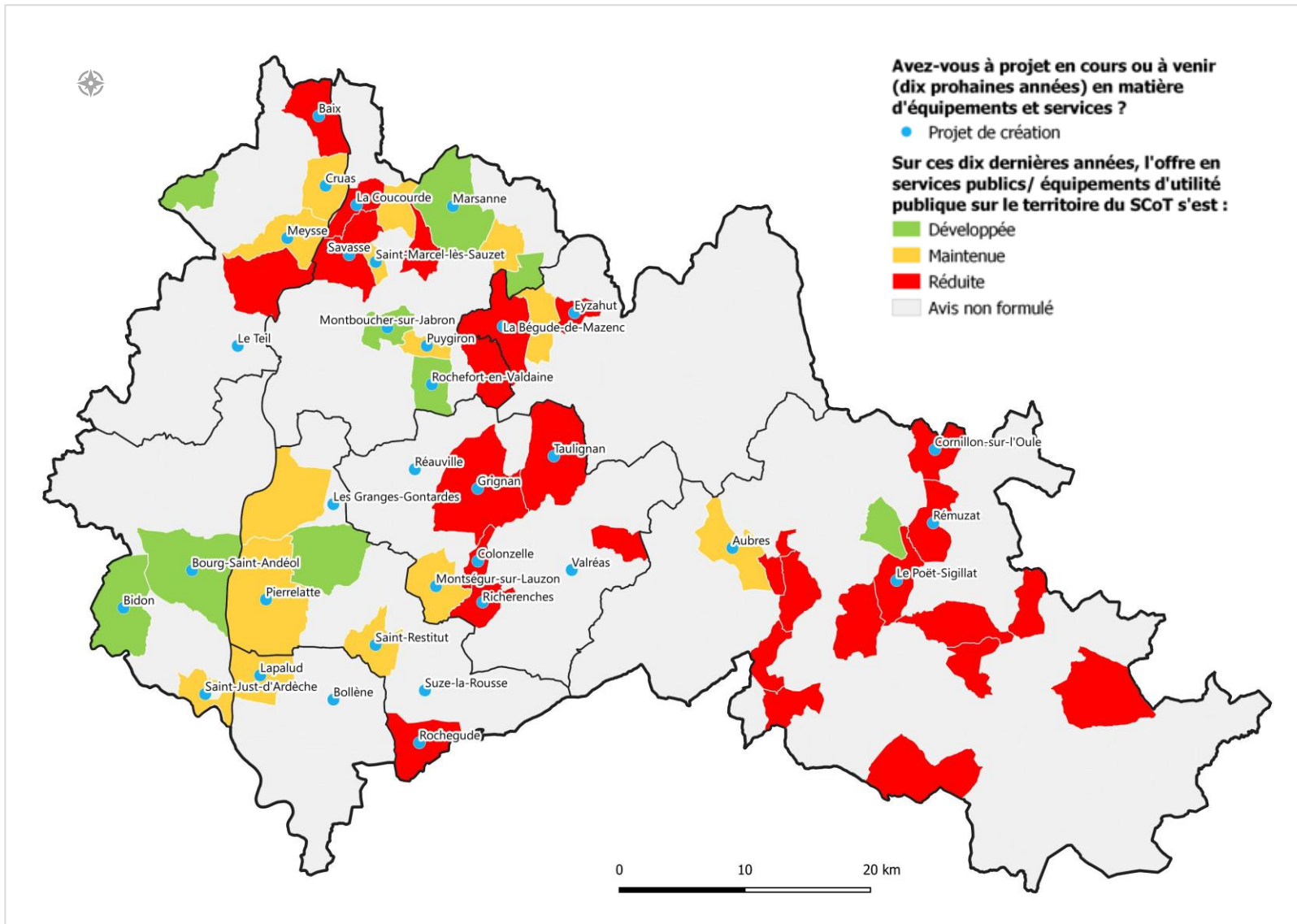


SUR CES DIX DERNIERES ANNEES, L'OFFRE EN SERVICES PUBLICS / EQUIPEMENTS D'UTILITE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DU SCOT S'EST :



QUELS SONT LES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS OU A VENIR (10 PROCHAINES ANNEES) EN MATIERE D'EQUIPEMENTS ET SERVICES SUR VOTRE COMMUNE ?





LE QUART D'HEURE COMME ECHELON DE REFERENCE DE LA PROXIMITE

Les communes ayant répondu à l'enquête ont majoritairement plébiscité un temps d'accès moyen inférieur à 15 minutes pour disposer d'une offre structurante en équipements et services (commerces, enseignement, services publics, santé, action sociale, sécurité). On notera toutefois, un niveau d'exigence notable en matière de commerces, enseignement et défense, la part des communes ayant répondu « moins de 5 mn » atteignant respectivement 43%, 27% et 25%.

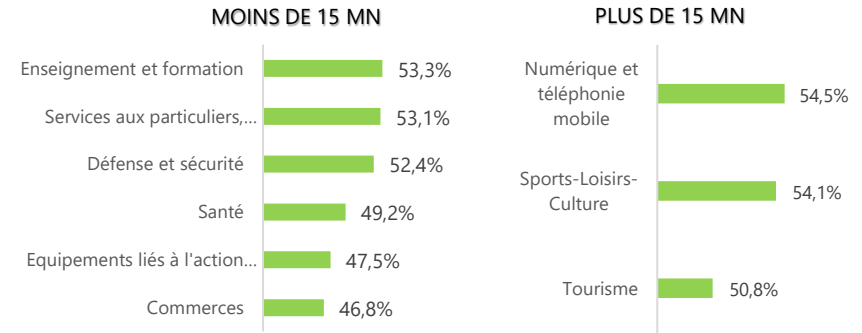
Par ailleurs, les équipements et services à plus fort rayonnement (culture-loisirs, tourisme, numérique) font état d'un temps d'accès supérieur à 15 mn.

L'amélioration de l'accessibilité en transport en commun, le renforcement des coopérations locales et le développement des services numériques constituent les trois principaux enjeux identifiés par les communes, ayant participé à l'enquête, pour répondre au défi de la proximité entre habitants et services.

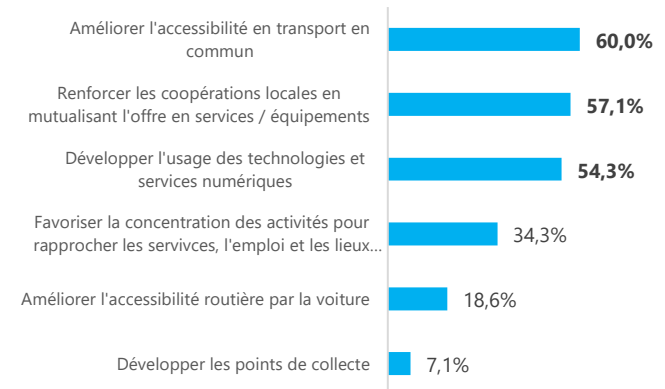
ÉLÉMENTS À RETENIR

Une première approche de la proximité sur le territoire (moins de 15mn, coopération et mutualisation locales, accessibilité renforcée et apport des services numériques)

AU REGARD DE LA POSITION GEOGRAPHIQUE DE VOTRE COMMUNE, QUEL EST LE TEMPS D'ACCES ACCEPTABLE POUR LES SERVICES SUIVANTS :



QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE DU SCOT POUR REpondre AU DEFI DE LA PROXIMITE ENTRE HABITANTS ET SERVICES ?



UNE TENDANCE AU PROGRESSIF REINVESTISSEMENT DES CENTRALITES

Près de 75% des communes sondées, ayant formulé un avis, font état de projet(s) en cours ou réalisé(s) sur leurs cœurs de bourg (aménagement, création de commerces alimentaires, de cellules commerciales). Un taux plus de trois fois supérieur à celui relatif aux projets réalisés ou à venir en périphérie (création de cellules commerciales et/ou de zones d'activités commerciale(s)).

Par ailleurs, on relève également que près d'un quart des répondants (25,4%) font état d'un projet de création d'équipements en sport-culture-loisirs. Plus d'une commune sondée sur cinq (22,4%) envisage de moderniser ou créer un marché et/ou une halle.

A noter enfin, et au regard des réponses formulées, qu'il y a théoriquement deux fois plus de projets de création de services médicaux que d'opérations liées à leur déplacement (respectivement 14,9% et 7,5%). Ces déplacements s'expliquent ici principalement par des actions de regroupement / mutualisation de locaux.

ÉLÉMENTS À RETENIR

Des investissements locaux davantage orientés sur la dynamique des centres-villes / centres-bourgs que sur le développement des espaces périphériques

Y-A-IL SUR VOTRE COMMUNE UN OU DES PROJETS EN COURS (OU RÉALISÉS SUR CES TROIS DERNIÈRES ANNÉES) EN LIEN AVEC LES PROPOSITIONS SUIVANTES :



UNE DEMATERIALISATION DES SERVICES QUI INTERROGE

Près de 46% des communes sondées, ayant formulées un avis, répondent que la dématérialisation des services constitue à la fois une opportunité et un risque pour leur territoire. Un constat auquel s'ajoute la formulation de plusieurs enjeux et préoccupations :

« Des publics notamment âgés à accompagner dans ces démarches »

« Une dépersonnalisation du service pouvant entraîner une perte de qualité »

« Des difficultés de maîtrise des outils numériques couplées à un risque d'isolement de certains publics »

« Le développement du numérique peut accentuer la perte de vie sociale, sauf à trouver des utilisations « partageables » »

« Un risque pour les personnes âgées, une opportunité pour les plus jeunes »

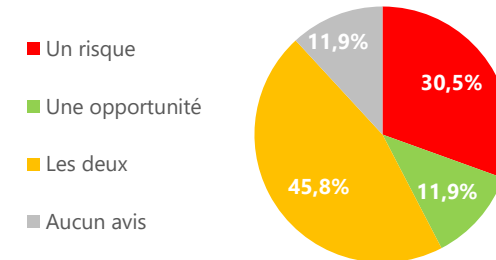
« Une perte de contact humain, une perte des emplois associés »

A noter enfin que près d'un tiers des communes sondées (30%) voit un risque en la dématérialisation. La moitié de ces dernières sont des communes membres de la CC des Baronnies en Drôme Provençale.

ÉLÉMENTS À RETENIR

Une dématérialisation des services à potentiels en matière de diversification des prestations et gain de temps dont le principal enjeu réside dans l'accompagnement des usagers les plus en marge vis-à-vis du numérique.

L'HYPOTHESE D'UNE DEMATERIALISATION DES SERVICES PEUT CONSTITUER POUR VOTRE COMMUNE :



SUR QUELS TYPES DE SERVICES, LA DEMATERIALISATION VOUS PARAÎT-ELLE LA PLUS PERTINENTE À UTILISER ?

URBANISME
(démarches administratives)

ADMINISTRATIF
(urbanisme, services publics, aides à la personne, état civil, impôts)

SANTÉ
(Téléconsultation, spécialiste)

TRANSPORT SCOLAIRE (achat des billets, inscription et renouvellement)

ETUDES SUPERIEURES (distanciel, visioconférence)

DES ENJEUX ET BESOINS **PLURIELS**

L'analyse des principaux leviers en faveur du maintien et/ou développement d'une offre de services de proximité donne à voir :

- Un souhait de voir se renforcer les démarches de mutualisation et coopérations locales, perspective déjà évoquée en amont du questionnaire (*cf. principaux défis pour répondre aux défis de la proximité*) ;
- Une amélioration de la qualité de services proposée (amélioration de l'accessibilité, diversification vers de l'itinérance, élargissement de l'offre) ;
- Un accompagnement financier (aides, subventions, prêts) et opérationnel (souplesse des documents d'urbanisme notamment) plus soutenu et adapté aux réalités et besoins locaux ;

Du côté des freins relevés on note principalement des difficultés liées au portage durable des projets et, dans une moindre mesure, de gouvernance locale.

ÉLÉMENTS À RETENIR

Un enjeu notable en matière de synergie, lié d'une part au souhait d'un renforcement des coopérations locales et d'autre part à celui d'un accompagnement institutionnel et financier plus souple et ambitieux

QUELS SONT LES LEVIERS QUI PEUVENT ETRE MOBILISES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT OU DU MAINTIEN D'UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITE ?

- « Une plus grande souplesse des documents d'urbanisme (offre foncière et bâti, outils réglementaires, renouvellement) »
- « Une meilleur qualité de services (horaires et offres élargies, personnels supplémentaires) »
- « Une meilleur accessibilité »
- « Regroupement des services, mutualisation, relation partenariale »
- « Favoriser l'installation du médical de campagne »
- « Itinérance du service »
- « Incitations financières, accompagnement à l'initiative, aides à la mobilité, subventions, prêts »

A L'INVERSE, QUELS FREINS / POINTS DE BLOCAGE IDENTIFIEZ-VOUS ?

- « La mobilité des usagers »
- « Vieillesse de la population, renouvellement générationnel »
- « Le manque de zone urbanisable, de droit à construire »
- « Les coûts en matière de mise en place / de fonctionnement, le manque de financements »
- « Difficulté à trouver les bons interlocuteurs, absence de guichet unique, besoin de formation »
- « Intercommunalité peu efficiente, esprit de clocher »
- « Transition numérique à opérer (sur le plan matériel comme humain) »

Quel état des lieux de l'offre en équipements et services ? Quelle(s) priorité(s) d'intervention pour demain ?

ECPI	EDUCATION / SCOLAIRE	PROFESSIONNELS ET EQUIPEMENTS DE SANTE	SERVICES A LA PERSONNE	ADMINISTRATION	TRANSPORT	LOISIRS-SPORT	CULTURE	TOURISME	COMMERCES
Montélimar Agglomération	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Dieulefit-Bourdeaux	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Drôme Sud Provence	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Baronnie en Drôme Provençale	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Ardèche Rhône Coiron	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Rhône Lez Provence	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Caractérisation de l'offre en équipements et services : ● Inadaptée ● Correcte ● Satisfaisante

Les priorités d'action pour ces prochaines années :

DES DYNAMIQUES DIVERSES SELON LA GÉOGRAPHIE ET LE RAYONNEMENT DES COMMUNES

D'après le tableau ci contre, on observe au sein d'une même famille des trajectoires d'évolutions différentes notamment pour les communes des strates 1 et 3.

On notera une perte de dynamisme pour la commune de Bollène sur plusieurs indicateurs notamment en termes d'évolution d'emplois, d'équipements et de services. À noter également une fragilisation de Pierrelatte dans ces domaines. Par ailleurs les communes en moins bonne « santé » se localisent principalement sur les territoires au sud du SCoT au sein de la CC de l'Enclave des Papes et la CC Rhône Lez Provence.

Les communes de la famille 2 montrent dans l'ensemble une dynamique favorable avec une préservation ou augmentation de leur offre en équipement/service et leur croissance en emplois (excepté Le Teil).

On notera d'ailleurs une certaine corrélation entre ces deux indicateurs avec une offre en équipement et service qui suit la croissance économique.

FAMILLES	COMMUNES	Évolution de la population (2013-2018)	Évolution des résidences principales (2013-2018)	Évolution de l'emploi (2013-2018)	Évolution de l'offre en service équipement	Synthèse
Famille 1 : Pôles majeurs et rayonnants	Montélimar	+ 7,6 %	+ 9,1 %	+ 7,1 %	++	●
	Nyons	+ 1,9 %	+ 4,6 %	+ 1,4 %	++	●
	Valréas	- 1,0 %	+ 1 %	- 1,9 %	+	●
	Pierrelatte	+ 4,0 %	+ 3,2 %	- 9,6 %	-	●
	Bollène	- 1,9 %	+ 1 %	- 6,5 %	--	●
Famille 2 : Pôles structurants	Bourg-Saint-Andéol	- 1 %	+ 0,7 %	+ 3,3 %	++	●
	Le Teil	+ 6,1 %	+ 7,2 %	- 1,4 %	+	●
	Buis-les-Baronnies	+ 1,9 %	+ 3,4 %	+ 3,2 %	~	●
	Dieulefit	+ 5 %	+ 10,9 %	+ 2,8 %	~	●
	Saint-Paul-Trois-Châteaux	- 0,2 %	+ 2,4 %	+ 3,4 %	++	●
Famille 3 : Pôles de proximité	Cruas	+ 2,7 %	+ 3,9 %	+ 15,5 %	+	●
	Cléon-d'Andran	- 0,3 %	+ 1,2 %	- 4,7 %	~	●
	Donzère	+ 7,4 %	+ 12,2 %	+ 2,9 %	~	●
	Grignan	- 1,6 %	+ 2 %	- 5,3 %	~	●

Synthèse de la dynamique : Mauvaise Moyenne Très bonne

1

Des priorités d'intervention communes à tous les territoires membres du SCoT en matière de **santé, transport et commerce**.

2

Un relatif consensus en matière de **renforcement des coopérations et synergies locales**, et ce dans un **environnement de proximité** n'excédant que très rarement les **15 minutes**.

3

Une tendance à la **fragilisation** (dynamique démographique, ressentis formulés par les élus, etc.) de **certaines communes dites de « rang supérieur »** du Sud-Est du territoire (ex. Valréas, Bollène).

4

Une frange Est du territoire porteuse d'enjeux et potentiels, le caractère limité de l'offre actuelle en équipements et services contrastant avec la vocation de pôles d'emplois de certaines communes.

ACCÈSIBILITÉ ET PROXIMITÉ COMME LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

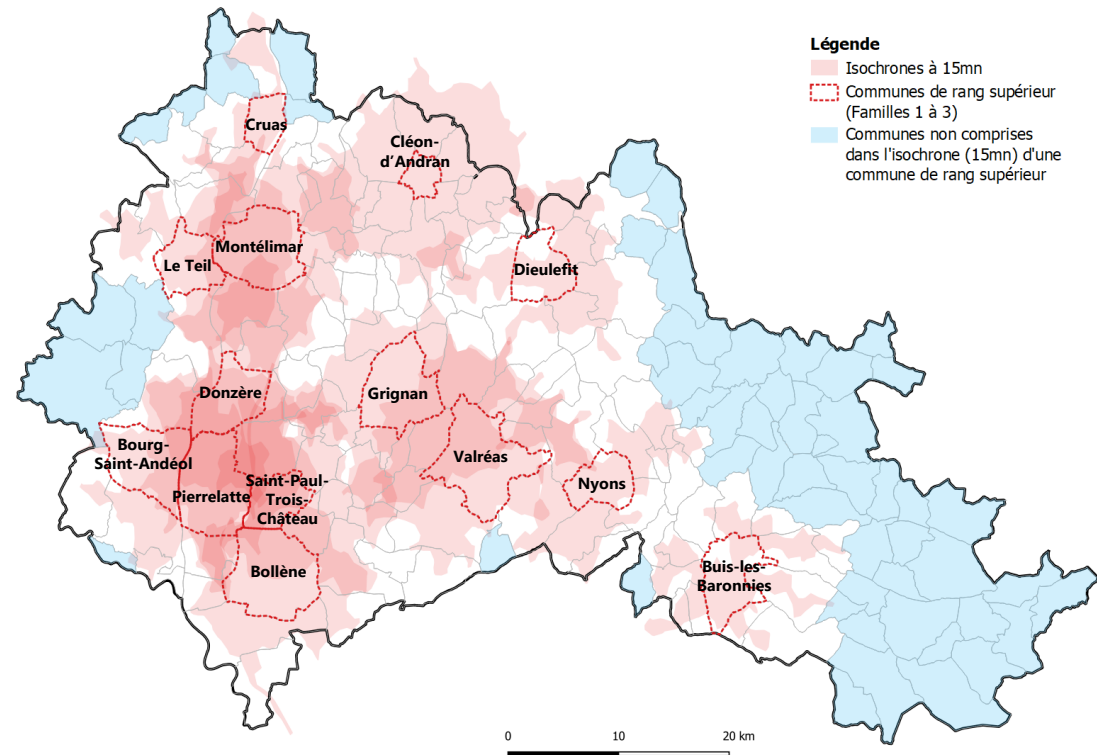
L'analyse des entretiens et enquêtes à destination des communes a mis en évidence une nette convergence des élus, ayant formulé un avis, sur la **durée maximale de 15 minutes** pour accéder à **une offre de services de proximité** (enseignement, santé, équipements, commerces).

Rapportée à la classification proposée, cela implique de **pouvoir accéder, à minima et dans le délais précédemment cité, au pôle de proximité le plus proche** (familles 3 et supérieures).

Pour rappel, **14 communes** appartiennent à ces strates dont 8 sont localisées au sein de la vallée du Rhône.

On notera le temps d'accès aux communes de rang 1 à 3, bien supérieur à 15 min pour une grande partie de l'est du territoire. On observe également plusieurs communes sur le flanc ouest qui montre un temps d'accès plus élevé. Ainsi, **deux tiers des communes du SCoT (57) représentant 5,7% de la population (13 028 habitants) sont à plus d'un quart d'heure des premiers services des pôles de proximité.**

TEMPS D'ACCÈS (15 MIN) AUX PÔLES DE PROXIMITÉS, INTERMÉDIAIRES ET MAJEURS DU TERRITOIRE



SCoT Rhône Provence Baronnies
Maillage en équipements et services

Vos contacts :

David Lestoux

Directeur - Consultant

07 85 99 15 66

dlestoux@lestoux-associes.com

Quentin Joly

Chargé d'études – Urbaniste

02 96 50 55 01

qjoly@lestoux-associes.com

Rémi Lespiau

Chargé d'études – Urbaniste

02 96 50 55 01

rlespiau@lestoux-associes.com

Nos métiers



**LESTOUX &
ASSOCIÉS**